- ... est un des objets d'enseignement en enseignement moral et civique (EMC) dans le cadre de l'item "La sensibilité : soi et les autres"
- , sous-partie "2/a Prendre soin de soi et des autres." Cet objet d'enseignement est poursuivi dans les mêmes termes (et sous le même item) au cycle 3.

Dans le cadre de l'item "L'engagement : agir individuellement et collectivement", l'enseignant du même cycle 2 aborde la notion de développement durable comme objet d'enseignement et "engage la classe dans des actions de solidarité ou en faveur de l'environnement". Au cycle 3, cette responsabilité de l'individu et du citoyen est étendue au domaine de la santé. Pour le même item au cycle 4, il est suggéré à l'enseignant de l'aborder sous l'angle des "citoyens face aux risques naturels : à partir d'exemples de séismes, mener un travail sur les parts respectives des aléas naturels, des contextes sociaux et politiques, des responsabilités individuelles et collectives."

Quelques rappels ...

- Rappel n° 1 Ce nouveau programme (<u>en ligne depuis le BOEN</u>) entre en vigueur à la rentrée scolaire 2015
- Rappel n° 2 A compter de 2016-2017, le cycle 2 (cycle des apprentissages fondamentaux) comprend : le cours préparatoire (CP), le cours élémentaire première année (CE1) et le cours élémentaire deuxième année (CE2) de l'école élémentaire. De même, le cycle 3 (cycle de consolidation) comprend : le cours moyen première année (CM1) , le cours moyen deuxième année (CM2) de l'école élémentaire et la classe de sixième des collèges. le cycle 4 à la même date comprend les trois dernières années du collège (5e, 4e, 3e).
- Nous présentons depuis ce portail l'EMC en rapport avec l'éducation à l'environnement à compter de 2015-2016 comme dans le cadre du <u>nouveau socle commun à compter de 2016-2017.</u>